

L'an deux mil vingt-deux et le vingt neuf novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de  
Conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants

Absents 3

Pouvoirs 3

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, N. BOUTEAUD, G. CHARVET, S. DELAVY, S. BRUN, JF. BONIN, P. PERSICO ; F.MALARD ;C.GRABIT ;M.BOUMIR ; G.BASSET ;

S.CHEVRY ; C.PARDO ; S.AMOURIQ

Date de convocation : 21 novembre 2022

Secrétaire de séance : P.PERSICO

S.CHEVRY donne pouvoir à G.ALLAIN ; C.PARDO donne pouvoir à C.SAVOI ; S.AMOURIQ donne pouvoir à N.BOUTEAUD

**DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET M4**  
**Délibération N° 62/2022**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à des virements de crédits.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré,

- dans le respect du principe d'équilibre budgétaire, décide les virements de crédits suivants :

N° de compte	Libellé	Augmentation des crédits Dépenses	Augmentation des crédits Recettes	Diminution des crédits Recettes	Diminution des crédits Dépenses
1641	Remboursement capital dette	+ 2 350.00€			
2315-54	Canalisation des Essailants				- 2 350.00€
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 2 350.00€</b>			<b>- 2 350.00€</b>

- Charge Monsieur le Maire de procéder aux modifications budgétaires ci-dessus

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Le Maire,  
Gaël ALLAIN

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture et  
publication ou notification

Le 22/12/2022



Le Maire,

C. PARD  
Adjoint au Maire

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DECISION MODIFICATIVE N.4 BUDGET M4

---

Date de transmission de l'acte : 22/12/2022

Date de réception de l'accusé de  
réception : 22/12/2022

---

Numéro de l'acte : 62-2022 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20221129-62-2022-BF

---

Date de décision : 29/11/2022

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

---

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires